Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep de Chicoutimi

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Chicoutimi a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les indicateurs de la réussite des cours en première session demeurent stables au Cégep de Chicoutimi depuis la mise en œuvre de son plan institutionnel d'aide à la réussite. En effet, le taux global de réussite des cours au premier trimestre se maintient autour de 82 % de 1998 à 2002. Le bilan du Collège précise, qu'à partir de l'année 2002, le taux global de réussite se situe sous le taux moyen du réseau. D'autre part, le taux de réussite « faible ou nul » a augmenté entre 2000 et 2002 alors que le taux « fort ou maximal » a diminué. Selon le Collège, la baisse de la moyenne générale au secondaire, pour tous les secteurs, expliquerait en partie cette diminution. Bien que ce facteur ne soit pas négligeable, le Collège aurait avantage à faire une analyse plus approfondie de la hausse du taux de réussite « faible ou nul » et de prendre les moyens appropriés pour atteindre ses cibles de réussite.

Par ailleurs, la Commission note que le taux de réussite dans certains cours ciblés a progressé. En outre, le Collège souligne une amélioration marquée des taux de réussite pour le cours de *Comptabilité I* en *Techniques administratives* ainsi que pour les cours de formation générale au secteur *Accueil et intégration.*

La réinscription au troisième trimestre

Entre 1998 et 2001, pour l'ensemble de la population, les taux de réinscription au troisième trimestre augmentent. Le Collège indique que le taux de persévérance est toujours supérieur à celui du réseau et qu'il dépasse la cible qu'il s'est fixée pour 2001. Dans les programmes ciblés, le taux progresse dans les programmes *Accueil et intégration, Sciences humaines* et *Techniques administratives,* mais baisse en *Soins infirmiers* et *Techniques de l'informatique*. Parmi les programmes ciblés par le Collège, les mesures semblent porter fruit en *Arts plastiques* et en *Techniques de diététique*. Le taux de persévérance a toutefois connu une baisse constante en *Techniques forestières.*

La diplomation

Pour l'ensemble de la population étudiante, le taux de diplomation en durée prévue a légèrement augmenté entre 1997 et 2000, mais il baisse au secteur préuniversitaire. Pour sa part, le taux de diplomation deux ans après la durée prévue a augmenté. En général, les indicateurs sur la diplomation sont supérieurs à ceux du réseau. Notons toutefois qu'il est encore trop tôt pour y apprécier pleinement l'effet du Plan d'aide à la réussite sur la diplomation.

Appréciation des résultats obtenus

La réussite à la première session devra recevoir une attention plus grande dans le prochain plan de réussite, notamment en raison de l'impact de cet indicateur sur les autres. La réinscription au troisième trimestre augmente et l'écart positif par rapport au réseau demeure élevé. En revanche, le taux de persévérance chez les étudiants de *Techniques forestières* connaît une baisse marquée.

La mise en œuvre

La très grande majorité des mesures du plan institutionnel d'aide à la réussite a été réalisée. La consultation et la concertation de la communauté collégiale autour de l'objectif de réussite ainsi que la prise en charge du comité de réussite par la Commission des études constituent des points forts. Un travail important de suivi a été réalisé pour l'ensemble des mesures, le Collège a procédé à une analyse détaillée pour une majorité d'entre elles. De plus, l'appréciation de l'efficacité de l'ensemble des mesures est appuyée par une analyse des taux de satisfaction des étudiants. Il a mis à profit ces moyens afin de faire des ajustements au prochain plan.

Le Collège utilise également les résultats d'une consultation qu'il a effectuée auprès des intervenants et des étudiants. Cette opération lui a permis de dégager certains aspects de la mise en œuvre qu'il souhaiterait améliorer, notamment le travail de communication visant à accroître l'adhésion de tous au plan d'aide à la réussite. En outre, à titre d'obstacles à la mise en œuvre, le Collège cible la difficulté d'intégrer les disciplines de la formation générale et les disciplines contributives aux projets pédagogiques qui associent plusieurs cours. L'approche départementale est encore largement prédominante. Étant donné l'importance que le Collège accorde à la concertation, la Commission l'encourage à s'inspirer du succès qu'il a obtenu avec l'approche programme en *Accueil et intégration* afin de l'appliquer aux autres programmes ciblés.

L'efficacité des mesures

Parmi les mesures les plus efficaces, le Collège identifie, entre autres, l'encadrement des étudiants, l'aide aux devoirs et l'adaptation de la séquence en français pour certaines clientèles. De plus, le Collège établit un lien entre la mise en place d'un « nouvel encadrement concerté » destiné aux étudiants du secteur *Accueil et intégration* et l'amélioration de leur taux de persévérance. Cette dernière mesure avait d'ailleurs été considérée comme un point fort lors de l'analyse du bilan 2001-2002. Les résultats sont

également jugés satisfaisants dans le programme *Techniques de l'informatique* où des mesures ont été appliquées dans le cadre d'une approche programme intégrant les cours de mathématiques, de français et de philosophie.

Le soutien à l'enseignement fait également partie des moyens mis en œuvre par le Collège. Les professeurs ont participé en grand nombre aux activités de perfectionnement *Performa* touchant directement la réussite.

Le Collège a obtenu des résultats concluants avec le Centre d'aide en français, le tutorat par les pairs en anglais (le service *Anglaide*) et les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques. Dans ces trois derniers cas, l'établissement a enregistré des impacts mesurables positifs qui s'observent, notamment, par des hausses de moyennes dans certains cours et une hausse de réinscription dans le même programme. Les mesures appliquées en *Techniques administratives* et en *Techniques forestières* n'ont cependant pas obtenu l'efficacité souhaitée par rapport aux taux de réinscription au troisième trimestre. Enfin, le Collège estime que des moyens mis en œuvre de façon concertée autour d'un programme sont la meilleure stratégie pour favoriser la réussite.

Le Cégep de Chicoutimi a réalisé un suivi rigoureux pour l'ensemble des moyens qu'il a mis en œuvre; le portrait qu'il a dressé est exhaustif et détaillé. Le Collège a évalué efficacement l'impact des mesures sur les indicateurs et il s'est préoccupé de les mettre en lien avec les objectifs du plan de réussite. L'analyse du Collège est cependant plus silencieuse au sujet du programme *Techniques forestières* et les mesures qui y sont déployées n'ont pas la même envergure que dans les autres programmes.

Conclusion

La réussite des cours au premier trimestre est restée stable depuis la mise en œuvre du plan, mais le taux de persévérance a augmenté de façon significative entre la cohorte de 1998 et celle de 2001. La mise en œuvre du plan s'est réalisée sur la base d'une concertation efficace autour des mesures déployées dans plusieurs programmes ciblés.

Le Collège souhaite améliorer le travail de communication afin d'accroître l'adhésion de la communauté collégiale au prochain plan. La Commission l'encourage aussi à étendre l'approche programme afin de rendre plus efficaces les échanges entre les départements qui partagent des projets pédagogiques.

Le Collège s'est donné les moyens nécessaires pour améliorer le prochain plan et la Commission tient à souligner le travail réalisé à cet égard. Elle encourage le Collège à poursuivre le perfectionnement pédagogique des enseignants dans le but précis d'améliorer la qualité de la relation maître-élève.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Robert Payeur, agent de recherche